



PUSSIGMY

Journal Municipal

2025



Carte d'identité de Pussigny

Population : 160 habitants (chiffre du recensement de la population 2022)

Superficie : 848 hectares

Situation géographique : 54 kilomètres au Sud de Tours (50 minutes)
17,3 kilomètres de l'autoroute A10 (15 minutes)
4,7 kilomètres de la gare SNCF de Port de Piles (5 minutes)

Administration : Arrondissement de Chinon
Canton de Sainte-Maure-de-Touraine
Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV)
Préfecture d'Indre-et-Loire à Tours
Sous-Préfecture de Chinon

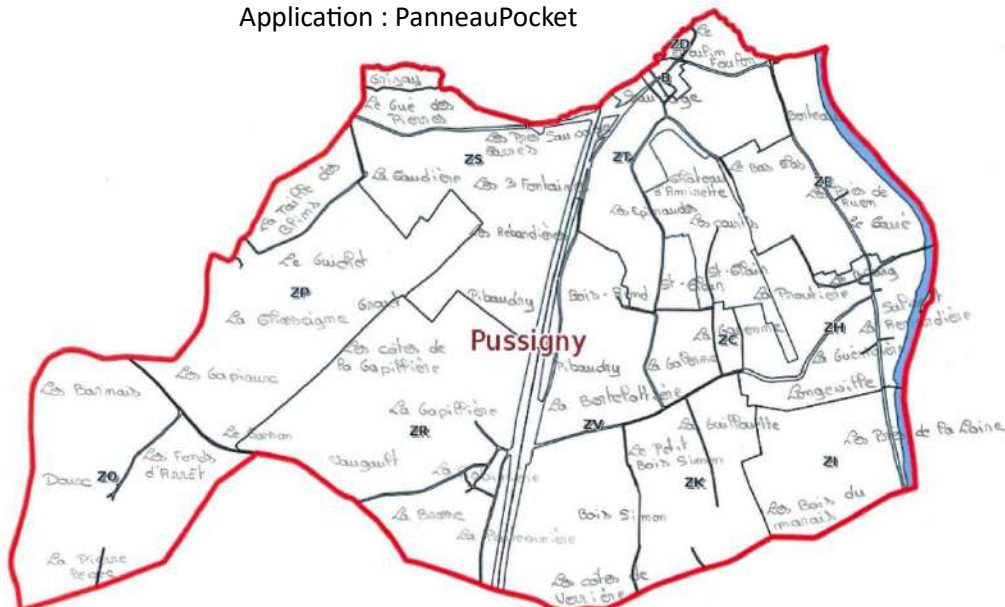
Les élus : Alain DUBOIS, le Maire
Samuel ELIOT, 1^{er} adjoint
Dominique BRUNET, 2^{ème} adjointe
Denise FONTAINE, 3^{ème} adjointe
Freddy SAVATIER, conseiller
Emmanuelle BOUGAULT, conseillère
Ghislain HURÉ, conseiller
Patrick BOUGAULT, conseiller
Cyrille BONNIN, conseiller

Employés communaux : Valérie GOURBILLON et Laurent AMIRAULT

Secrétaire de mairie : Laura CAZEAUX

Horaire du secrétariat : Lundi : 14h00 – 17h30
Mercredi : 14h00 – 17h00
Vendredi : 9h00 – 12h00

Vous pouvez nous joindre : Téléphone : 02 47 65 01 02
Mail : mairie.pussigny@orange.fr
Site internet : <https://mairie-de-pussigny.fr>
Application : PanneauPocket





Le mot du Maire



2024 s'est terminée dans une turbulence politique sans précédent pour notre pays. Souhaitons que 2025 ravive la stabilité et la fraternité qui font la force de la France, l'un des plus beaux pays au Monde où il fait bon vivre.

Concernant notre petite commune, sans école et sans commerce, elle voit malheureusement sa population une nouvelle fois diminuer en 2024. Il devient donc de plus en plus urgent de se projeter dans l'avenir.

Malgré tout, afin d'aller de l'avant et de manière à garder une certaine attractivité, nous avons aménagé en 2024 notre terrain de loisirs avec l'achat de tables et de bancs, la construction d'un préau, la création d'un terrain de pétanque où peuvent s'affronter deux équipes simultanément. Cet espace est devenu le lieu central de notre charmant village synonyme de rencontre, de décontraction, de détente et de dynamisme grâce aux différentes activités proposées par nos associations. A ce jour, nous avons beaucoup de retours très positifs sur cette combinaison d'ensemble, c'est encourageant.

De plus, cet espace a pu permettre au Festi'Val de Vienne de mettre pour une soirée, notre centre bourg en lumière.

En ce qui concerne les finances de notre commune, comme vous pouvez l'imaginer, nous disposons d'un budget très restreint. Il nous faut donc faire des choix sur les priorités qui nous incombent et gérer avec parcimonie, en gardant à l'esprit que des imprévus puissent arriver.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé cette année avec la crue de la Vienne qui a causé beaucoup de dégâts dans des propriétés de certains habitants, avec même la nécessité de faire intervenir les pompiers. La station d'épuration de la commune a bien été submergée également, nécessitant une remise en état pour rétablir son bon fonctionnement.

La législation en vigueur nous oblige aussi à certaines mises en conformité. C'est ce qui nous a, entre autres, amenés à l'installation d'une bâche pour la protection incendie dans le village de Sauvage.

Poursuivons avec les priorités, bien que nos voiries soient dans l'ensemble en très bon état, la municipalité souhaite continuer, comme ces quinze dernières années, un entretien constant.

J'en profite également pour demander à certains agriculteurs d'éviter de les souiller autant que possible. Il est impératif de procéder très rapidement au nettoyage de la terre quand ils sortent de leurs champs.

Pour 2025 pas de réels gros projets en étude.

Suite au départ de nos locataires, rue Salvart, nous allons demander des devis pour améliorer les performances énergétiques qui sont le point faible pour ce locatif. Cependant, ces travaux ne pourront se faire qu'en fonction de l'obtention des subventions auxquelles nous pourrions prétendre.

Un arrêté a été pris, à effet le 1^{er} février 2025 pour une durée de 3 mois, afin de faire un essai temporaire avec la pose de panneaux stop à chaque extrémité du village de Sauvage pour faire baisser la vitesse. Si ce dispositif s'avère concluant, il sera alors pérennisé.

Je tiens avant de terminer à remercier les employés municipaux pour leur investissement et pour l'aide qu'ils m'apportent au quotidien. Je tiens également à remercier toutes les personnes, hors conseil, qui nous ont prêté main forte pour la tenue du bureau de vote lors des élections législatives et autres activités, telles que les décorations de Noël.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et des employés municipaux tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2025.

Les rencontres en mairie et à l'extérieur

Le 26 janvier 2024 :

Rassemblement des élus, accompagnés des parents d'élèves devant l'école de Marcilly-sur-Vienne contre la fermeture d'une classe en septembre 2024.

Malheureusement, cette mobilisation n'aura pas suffi, occasionnant la fermeture d'une classe dans cette école.



Parents d'élèves, écoliers, élus, et amis des écoles, fermement opposés à la fermeture d'une classe.
© Photo NR3



Le 19 février 2024 :

Déjeuner avec Madame Fabienne COLBOC, Députée de la 4^{ème} Circonscription.

Un moment d'échanges avec quelques Maires du secteur, dans un climat courtois et détendu.

Le 22 février 2024 :

Réunion avec la CCTVV pour évoquer le transfert de notre compétence eau et assainissement.

Cette rencontre a permis d'évoquer les problématiques rencontrées dans la gestion de ces prestations.



Le 23 février 2024 :

Réunion avec Monsieur Hervé LARCHER du STA (Service Territorial d'Aménagement) pour évoquer l'implantation de la bache incendie à Sauvage.



Les rencontres en mairie et à l'extérieur

Le 08 mars 2024 :

Déjeuner avec Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Sénateur d'Indre-et-Loire et quelques Maires de la CCTVV.

L'occasion d'échanger sur les préoccupations des communes et de leurs projets.



Le 28 avril 2024 :

Réunion à la CCTVV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne) en présence des Maires et des gendarmeries de Richelieu, L'Île-Bouchard et Sainte-Maure-de-Touraine. L'organisation des brigades autour de Chinon a été repensée. Une décision qui vise notamment à diminuer les délais d'intervention.

Le 03 juin 2024 :

Réunion avec Madame Elise BARBOTTIN et Monsieur Régis DÉSIDÉRI du STA pour évoquer le projet de sécurisation de Sauvage.



Le 05 juin 2024 :

Réunion à la Sous-Préfecture de Chinon avec Mesdames Nathalie BODIN et Isabelle BOURE-HUBERT afin d'évoquer les subventions pour notre projet d'installation de bâche incendie à Sauvage.

Les rencontres en mairie et à l'extérieur



Le 21 juin 2024 :

Réunion avec Monsieur Vincent LOUAULT, Sénateur d'Indre-et-Loire, suivi d'un repas avec les Maires de la CCTVV.

Le 09 Juillet 2024 :

Déjeuner d'échanges avec Monsieur Cédric De OLIVEIRA, Président de l'AMIL (Association des Maires d'Indre-et-Loire) et les Maires de la CCTVV.

L'occasion de discuter des problèmes que peuvent rencontrer les élus et des projets de leur commune.



Le 16 octobre 2024 :

Rencontre avec Madame Sophie CHARENTON, nouvelle Conseillère aux Décideurs Locaux du Service de Gestion Comptable de Chinon.

L'occasion de lui présenter notre petite commune et d'obtenir de précieux conseils en terme budgétaire.

Le 15 novembre 2024 :

Rencontre avec le bureau d'étude IMC Centre, mandaté par Cofiroute pour la remise en conformité du pont de l'Autoroute A10 sur la D18.



Les élections

Élection du 2^{ème} Adjoint à PUSSIGNY :



Suite à la démission de Monsieur Cyrille BONNIN de son poste de 2^{ème} Adjoint, souhaitant toutefois rester conseiller municipal, les élus ont désigné, par vote à bulletin secret, Madame Dominique BRUNET comme 2^{ème} Adjointe le 13 mars 2024.

Maire et adjoints :

Alain DUBOIS
Samuel ELIOT
Dominique BRUNET
Denise FONTAINE

Conseillers municipaux :

Freddy SAVATIER
Emmanuelle BOUGAULT
Ghislain HURÉ
Patrick BOUGAULT
Cyrille BONNIN

Finances :

Alain DUBOIS
Samuel ELIOT
Dominique BRUNET
Denise FONTAINE
Freddy SAVATIER
Emmanuelle BOUGAULT
Ghislain HURÉ
Patrick BOUGAULT
Cyrille BONNIN

Fêtes et cérémonie :

Alain DUBOIS
Samuel ELIOT
Denise FONTAINE
Emmanuelle BOUGAULT

Bâtiments et cimetière :

Alain DUBOIS
Freddy SAVATIER
Ghislain HURÉ
Patrick BOUGAULT

Aménagement extérieur et espaces verts :

Alain DUBOIS
Emmanuelle BOUGAULT
Patrick BOUGAULT

Communication :

Alain DUBOIS
Dominique BRUNET
Denise FONTAINE
Cyrille BONNIN

Voiries :

Alain DUBOIS
Samuel ELIOT
Freddy SAVATIER

Syndicat d'eau :

Alain DUBOIS (*titulaire*)
Samuel ELIOT (*titulaire*)
Denise FONTAINE (*suppléante*)

SIEPVV :

Alain DUBOIS (*titulaire*)
Dominique BRUNET (*titulaire*)
Ghislain HURÉ (*titulaire*)
Cyrille BONNIN (*suppléant*)

SMICTOM :

Alain DUBOIS (*titulaire*)
Samuel ELIOT (*suppléant*)

SATESE 37 :

Denise FONTAINE (*titulaire*)
Samuel ELIOT (*suppléant*)

SIEIL :

Denise FONTAINE (*titulaire*)
Samuel ELIOT (*suppléant*)

CCTVV :

Alain DUBOIS (*titulaire*)
Samuel ELIOT (*titulaire*)

Défense :

Cyrille BONNIN

Légendes :

SIEPVV : Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Tri des Ordures Ménagères

SATESE37 : Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire

SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire

CCTVV : Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Les élections

Élections Européennes du dimanche 09 juin 2024 :



Tous les cinq ans, les citoyen.ne.s de l'Union Européenne élisent les membres du Parlement Européen. Lors de ces élections à unique tour, 81 sièges étaient à pourvoir en France.



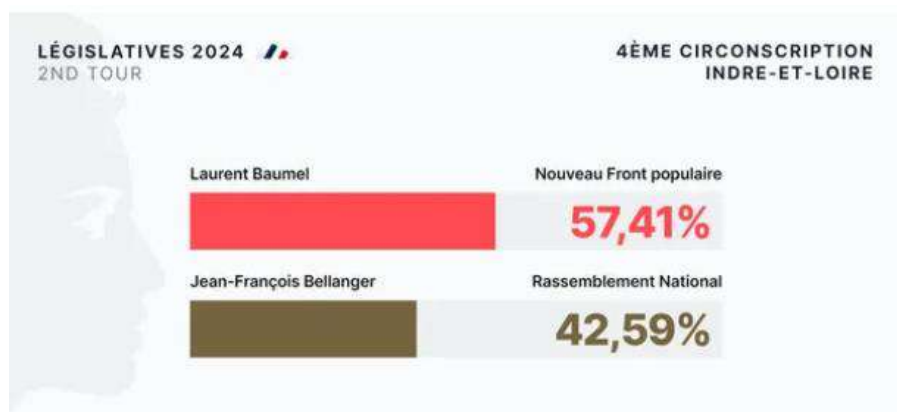
Élections Législatives des dimanche 30 juin et 07 juillet 2024 :

Suite à l'annonce des résultats des élections Européennes, Monsieur le Président de la République a annoncé la dissolution de l'Assemblée Nationale, impliquant de nouvelles élections législatives anticipées.

Chaque député est élu dans une circonscription dont les limites sont fixées, à l'intérieur des départements et des collectivités d'Outre-mer, par le code électoral et sur des bases démographiques.

Ainsi, les circonscriptions doivent représenter un nombre comparable d'habitants afin de respecter le principe d'égalité devant le suffrage.

Pussigny fait partie de la 4^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire.



Les élections

Départs et arrivées de représentants de l'État en Indre-et-Loire :



Trois ans après son arrivée, Monsieur Laurent VIGNAUD, Sous-Préfet de Chinon, part pour occuper le même poste à Romorantin.

Il est remplacé par Madame Emmanuelle DRIEU-LEMOINE, Sous-Préfète du Blanc, qui a pris ses fonctions au sein de la Sous-Préfecture de Chinon le 14 juillet 2024.

Une cérémonie de bienvenue a été organisée le 15 juillet 2024 à Chinon, à laquelle les Maires étaient conviés.



En poste depuis janvier 2023, Monsieur Patrice LATRON, Préfet d'Indre-et-Loire, a été nommé à La Réunion.

Son départ a été acté le 31 octobre 2024 en Conseil des Ministres.



Il a été succédé par Monsieur Thomas CAMPEAUX, jusqu'alors Préfet de l'Aisne, par décret du Président de la République en date du 6 novembre 2024.

NOMINATION

Le 6 novembre 2024

Thomas CAMPEAUX

Préfet d'Indre-et-Loire



Les festivités

Le repas des 3 Communes le 24 février 2024 :

Cette année, la commune de Pussigny était en charge du célèbre repas des 3 Communes, réunissant les habitants de Antogny-le-Tillac, Ports-sur-Vienne et Pussigny.

L'occasion de passer un agréable moment, autour de diverses animations et d'un repas gourmand.



Le Festi'Val de Vienne le 05 juillet 2024 :

Festi'Val de Vienne a fait escale

Le public avait rendez-vous vendredi 5 juillet pour la 2^e édition du Festi'Val de Vienne, organisé par la Communauté de communes Touraine Val de Vienne. Cette année, il est parrainé par Jean-Noël Rieffel,

directeur de l'office français de la biodiversité en Centre-Val de Loire et auteur. Ce village où « les grands formats » s'affichent fièrement dans la rue, a été le point de départ de ce festival. Il a ensuite traversé trois au-

tres communes : Antogny-le-Tillac, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre.

Le maire, Alain Dubois, a accueilli Christian Pimbert, président de la Communauté de communes ainsi que de nombreux élus pour le lancement de ce grand Festi'Val de Vienne.

Une balade en musique au rythme de la banda et du quartet de flûtes de l'école de musique de Sainte-Maure-de-Touraine et l'intervention de Jean-Noël Rieffel, qui a mis à l'honneur ses oiseaux favoris, ont plongé les spectateurs dans l'univers musical et naturel.

Jeux, découverte de la faune, chansons, concerts... Le programme était chargé. C'était une vingtaine de rendez-vous artistiques et culturels rendant hommage à la Vienne qui a ravi les nombreux visiteurs.



Festi'Val a commencé en fanfare (Photo NR)

Source : article de la NR

Les infos de Pussigny

Comparatif de l'éclairage public :

La Municipalité avait lancé une enquête auprès des habitants, afin de connaître leur point de vue sur les horaires de l'éclairage public.

Après concertation et au vu des réponses obtenues, une modification des horaires a été mise en place, passant d'un éclairage :

- « du coucher du soleil jusqu'à 21h30 » à « du coucher du soleil à 20h00 » pour le Bourg, la Guérvivière et Sauvage
- « du coucher du soleil jusqu'à 21h30 » à « du coucher du soleil à 19h00 » au Bois Rond et à la Robinière

Un comparatif a été réalisé.

Pour déterminer au plus juste l'économie réalisée sur l'éclairage public, nous avons établi un prix moyen comprenant la location du compteur. Cette dernière étant à prix fixe, le prix du kilowatt heure (KW/h) varie selon la consommation.

Sites	Du 01/07/2022 Au 19/07/2023			Du 20/07/2023 Au 19/07/2024			Economie réalisée	
	Consommation en KW/h	Prix facturé	Prix moyen 2023	Consommation en KW/h	Prix facturé	Prix moyen 2024	Economie réalisée en KW/H	Moyenne en euros sur l'économie réalisée [(prix moyen 2023 + prix moyen 2024)/2 x économie réalisée]
Le Bourg	2 880 KW/h	507,60 €	0,18 €	1 931 KW/h	366,17 €	0,19 €	949 KW/h	175,57 €
Sauvage	1 334 KW/h	344,22 €	0,26 €	736 KW/h	299,98 €	0,41 €	598 KW/h	200,33 €
Le Bois Rond	226 KW/h	117,47 €	0,52 €	97 KW/h	98,38 €	1,01 €	129 KW/h	98,69 €
La Robinière	562 KW/h	194,24 €	0,35 €	264 KW/h	166,15 €	0,63 €	298 KW/h	146,02 €
La Guérvivière	1 594 KW/h	429,73 €	0,27 €	1 024 KW/h	356,60 €	0,35 €	570 KW/h	176,70 €
TOTAL consommé	6 596 KW/h	1 593,26 €	0,27 €	4 052 KW/h	1 287,28 €	0,32 €	2 544 KW/h	797,31 €

La commune a ainsi baissé sa consommation d'éclairage public de 38,57 %.

Incidivités constatées :

Cette année encore, des incivilités ont été constatées sur la commune.

Des déchets sont régulièrement déposés sur la vieille route de la Rue de la Guérvivière.

La porte des wc publics de la place a été dégradée.

Suite à l'éboulement Rue de Saint-Clair et la sécurisation faite, la municipalité a dû remettre les plots qui ont été volés et déplore l'incivilité et la médiocrité de cet acte de malveillance mettant de fait en danger les passants !



Les infos de Pussigny

La crue de la Vienne le 31 mars 2024 :

Le 31 mars, la Vienne a quitté son lit pour monter à un niveau de 9,06 mètres d'eau à Nouâtre créant ainsi une crue exceptionnelle.

La commune de Pussigny n'a pas été épargnée : 3 habitations ont été impactées, nécessitant l'intervention des pompiers pour l'une d'elles, ainsi que notre station d'épuration.



Lieu-Dit Berteau



Station d'épuration

Devant les dégâts occasionnés par ce phénomène, Monsieur le Maire a saisi la Préfecture d'Indre-et-Loire et aux termes de l'arrêté interministériel du 10 avril 2024, publié au Journal Officiel le 16 avril 2024, Pussigny a été reconnue en état de catastrophe naturelle.



Les infos de Pussigny

La mairie a réalisé une déclaration de sinistre auprès de son assurance pour une remise en état de la station d'épuration.



Des travaux de remise en état seront à faire, comprenant la vidange des 2 fosses toutes eaux, de 25 m³ chacune, avec le nettoyage du préfiltre ainsi que la chasse. Il y aura également le remplacement des tuyaux d'alimentation, le redressage des bordures béton du pourtour du filtre ainsi que le remplacement du sable sur 20cm d'épaisseur sur toute la surface des filtres (252 m²).

Le coût total des travaux s'élève à 18 924,00 € HT, soit 22 260,40 € TTC.

Franchise de 1 310,40 €.

Indemnité de l'assurance : 9 565,92 €

Soit un reste à charge pour le budget assainissement de 12 694,48 €.

Afin de pallier aux dépenses exceptionnelles d'investissement de la station d'épuration, les élus ont fait le choix de mettre en place une avance remboursable, du budget communal vers le budget assainissement.

Les infos de Pussigny

SMICTOM – ordures ménagères :

Lors du conseil communautaire du 08 octobre 2024, les élus ont voté le changement de modalité de paiement de l'enlèvement des ordures ménagères.

En effet, jusqu'à présent était mis en place la « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères » (REOM), qui dépendait ainsi de la composition du foyer.

A partir du 1^{er} janvier 2025, il sera mis en place la « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » (TEOM).

Cette dernière est une **taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties** : elle est établie, au nom des propriétaires ou usufruitiers, d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière. Elle ne dépend donc plus de la composition du foyer, ni du poids des déchets produits, ni des revenus du foyer.

Le taux de 2025 est fixé à 17,73 % du revenu net servant de base à la taxe foncière. Il sera voté chaque année par les élus en conseil communautaire.

A cette taxe seront ajoutés des frais de gestion s'élevant à 8 % cette année.

La taxe peut être récupérée de plein droit par le propriétaire sur le locataire, à l'exclusion des frais de gestion.

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) a institué un plafonnement des valeurs locatives moyenne intercommunal des locaux à usage d'habitation passibles de la TEOM.

Ainsi, tous les habitants, quelle que soit leur commune de résidence, sont soumis au même seuil de plafonnement, soit en 2024 : $2\,634 \times 17,73\% = 467 \text{ €}$ (+8% de frais), soit 504 €. Donc aucun usager d'habitation ne paiera plus de 504 € de TEOM.

Exemples :

Pour une base < base moyenne intercommunale : 1259 < 2634 :

La base de cotisation étant inférieure à la base moyenne intercommunale, c'est donc la base de cotisation qui servira pour déterminer la TEOM :

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	30,97 %	%	1,29 %	%	%	%	
	Taux 2024	30,97 %	%	1,32 %	%	17,73 %	%	
	Adresse	PUSSIGNY						
	Base	1259		1259		1259		
	Cotisation	390		17		223		630
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2023	390		16				630	
Cotisation 2024	390		17				630	
Variation	+0,00 %	%	+6,25 %	%	%	%		

Pour une base > base moyenne intercommunale : 3100 > 2634 :

La base de cotisation étant supérieure à la base moyenne intercommunale, c'est donc la base intercommunale qui servira pour déterminer la TEOM :

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	30,97 %	%	1,29 %	%	%	%	
	Taux 2024	30,97 %	%	1,32 %	%	17,73 %	%	
	Adresse	PUSSIGNY						
	Base	3100		3100		2634		
	Cotisation	960		41		467		1468
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2023	960		16				1468	
Cotisation 2024	960		17				1468	
Variation	+0,00 %	%	+6,25 %	%	%	%		

Les infos de Pussigny



CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/01	Collecte du jeudi 02/01	Collecte du vendredi 03/01
Lundi 21 avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 21/04	Collecte du mardi 22/04	Collecte du mercredi 23/04	Collecte du jeudi 24/04	Collecte du vendredi 25/04
Jeudi 1^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 01/05	Collecte du vendredi 02/05
Jeudi 8 mai (Armistice 1945)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 08/05	Collecte du vendredi 09/05
Jeudi 29 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 29/05	Collecte du vendredi 30/05
Lundi 9 juin (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 09/06	Collecte du mardi 10/06	Collecte du mercredi 11/06	Collecte du jeudi 12/06	Collecte du vendredi 13/06
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 14/07	Collecte du mardi 15/07	Collecte du mercredi 16/07	Collecte du jeudi 17/07	Collecte du vendredi 18/07
Vendredi 15 août (Assomption)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 15/08
Mardi 11 nov. (Armistice 1918)	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mardi 11/11	Collecte du mercredi 12/11	Collecte du jeudi 13/11	Collecte du vendredi 14/11
Jeudi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 25/12	Collecte du vendredi 26/12

COMMANDEZ UN COMPOSTEUR pour votre jardin



Modèle bois - Contenance: 300L

Prix unique

10€



Modèle plastique - Contenance: 300L

Inscription obligatoire sur smictom.com

- 1 **Rendez-vous sur le site www.smictom.com**
Cliquez sur le rectangle orange
- 2 **Choisissez le type de composteur: plastique ou bois ?**
- 3 **Renseignez vos coordonnées et choisissez la date et l'heure de retrait**



Distribution des sacs poubelle

Le lundi 17 février 2025 à la salle des fêtes, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.



Les aménagements réalisés

Création d'une halle récréative

Le préau est achevé depuis le 10 juin 2024.

La commune a obtenu 62 % de subvention pour ce projet, du Département et de l'Etat.



Aménagement du terrain de loisirs

En plus du préau, les élus ont décidé d'aménager le terrain de loisirs avec un nouveau terrain de pétanque et l'installation de bancs et tables de pique-nique.

Cela permet d'avoir un espace agréable, propice à la détente.

Contre toute attente, suite à une enveloppe budgétaire non-utilisée, l'Etat a accordé une subvention de 50 % pour ce projet.



Les aménagements réalisés

Les réparations de la station d'épuration



L'installation d'une bâche à incendie à Sauvage

Suite au retard occasionné par des conditions climatiques défavorable, cette dernière sera terminée début janvier 2025.



Les cérémonies

8 Mai

La France a célébré le 79^{ème} anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 08 mai 1945 avec ses habitants, suivi du traditionnel vin d'honneur.



11 novembre

La commune a célébré le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, suivi d'un vin d'honneur en mairie. Un rassemblement pour commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale et d'honorer la mémoire des soldats tombés au combat.



Ces dates symboliques incarnent à la fois le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.

Le repas des aînés

Cette année encore, nous avons laissé nos aînés choisir entre un repas livré à domicile et un repas servi en salle.

L'occasion de se retrouver autour d'un bon repas, préparé par l'Amuse Saveurs, restaurant de Marcilly-sur-Vienne et de partager un moment convivial.



Les associations communales



L'Association Communale de Chasse de Pussigny (ACCP)



L'association des Chasseurs de Pussigny remercie tous les propriétaires et les fermiers de leur permettre de réguler la Faune et la Flore.

Aujourd'hui, nous observons les dégâts de sangliers mais ce n'est pas toujours évident de les contrôler.

Nous essayons d'y remédier au mieux.

Je remercie la municipalité pour l'attribution de la subvention.

A l'approche du Nouvel an 2025, l'association présente ses meilleures vœux et surtout une bonne santé

Alain REVEREAU,
Le Président

Maryse Magazine

Pour célébrer cette nouvelle année, je vous partage une ancienne recette de galette oubliée. Après l'avoir revisitée en son temps, puis couchée sur une carte postale, celle-ci mérite de figurer sur les tables de fêtes.

La grenaille des rois frangipanée



© Photo Maryse Lamirault / La grenaille des rois frangipanée / Maryse magazine

Ingrédients pour une galette de 27 cm de Ø environ.

Pour la crème frangipane (crème pâtissière de base) : 4 jaunes d'œufs - 180 g de sucre - 45 g de farine - 37.5 cl de lait - 225 g de poudre d'amande - extrait d'amande amère.

Pour la pâte grenaille : 500 g de farine - 150 g de sucre - 120 g de beurre - 2 œufs - 1 pincée de sel - 1/2 cuiller à café de bicarbonate - sucre glace pour la finition - 1 fève et une couronne (facultatif).

Préparation : réalisez en premier la crème pâtissière traditionnelle, aromatisée à l'extrait d'amande amère et incorporez-lui la poudre d'amande, filmez au contact.

Faites fondre le beurre et laissez-le refroidir.

Dans une jatte, mélangez la farine avec le sel et le bicarbonate, ajoutez les 2 œufs et le beurre fondu. Travaillez du bout des doigts en grumelant délicatement la pâte. Garnissez le fond du cercle avec la moitié de cette grenaille, ajoutez dessus la frangipane en l'étalant uniformément, placez la fève, puis terminez avec le reste de grenaille que vous éparpillerez très délicatement jusqu'au bord. Enfournez à chaud pendant 30 mn environ à 200 °C.

Présentez la galette entourée de sa couronne sur un joli plat et saupoudrez généreusement de sucre glace.

Meilleurs vœux à tous et merci à l'équipe municipale.

Maryse Lamirault
Culinographe / Verbicruciste



Les associations communales



Tout début 2018 est née à Pussigny l'**association Vivre Ensemble**.

Depuis maintenant sept ans ses adhérents se retrouvent chaque mardi après-midi pour des moments de partage et de convivialité autour de jeux de société et de plein air.



Les jeudis matin sont, quant à eux, consacrés à des sorties pédestres sur les chemins de Pussigny ou des communes voisines.



Semi-nocturne
07/11/2024



Rando et pique-nique 27/06/2024

N'hésitez pas à vous joindre à nous, c'est grâce à vous que notre association vivra encore longtemps.



Confection de déco d'extérieur
pour la commune



Besoin de renseignements ?

Contactez nous :

Denise FONTAINE : 02 47 65 17 40

Christian SICARD : 02 47 65 09 92

Annick BRUNET : 02 47 50 94 71

**L'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 14 janvier 2025 à 18h30 dans la salle polyvalente.
Générale**



Nous vous souhaitons une heureuse année 2025.

Les associations communales



Comme les éditions précédentes, la 14^{ème} édition du Festival du Grand Format a connu un grand succès.



1^{er} Prix : LLOMA



2^{ème} Prix : SAN



3^{ème} Prix : Joël ACHARD



Prix du public : Grégory CORTECERO



Cette année, la CCTVV a proposé l'animation musicale et théâtrale du groupe « les Grooms »



Le village a reçu de nombreuses visites tout l'été, jusqu'au décrochage fin octobre.

Ce succès, nous le devons à une équipe de bénévoles bien rodée et à des Pussinois et Pussinoises qui s'investissent sans compter pour le festival.

Merci à tous et merci également à la Municipalité pour son aide financière et logistique.

***Rendez-vous le dimanche 08 juin 2025
pour la 15^{ème} édition !***



Les 30 novembre et 1^{er} décembre, l'association a proposé une exposition au Bistrot, en hommage à Henri BURIN, peintre bien connu dans la région, qui nous a hélas quitté en 2013,



Les actualités de Pussigny

Les vœux du Maire



Les vœux du Maire ont eu lieu le 19 janvier 2024. Une belle occasion de se retrouver autour d'un apéritif dinatoire et ainsi, de partager un agréable moment.



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous **le vendredi 17 janvier prochain à 19h** pour la présentation des vœux et célébrer cette nouvelle année autour d'un vin d'honneur.

Remerciements

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes, hors conseil, qui nous ont apporté leur aide durant cette année :

- Madame Michèle BARANGER-OLIVIER, Monsieur Pascal OLIVIER, Madame Annick BRUNET, Madame Catherine THOUVENIN pour leur investissement lors des élections législatives exceptionnelles
- Monsieur Pierre LAMIRAULT pour l'aide apportée à l'installation des rambardes et protection des poubelles
- Monsieur Jean-Marie DEVIJVER pour la réparation de guirlandes de Noël
- Monsieur Dominique PELÉ ainsi que Messieurs Jean-François et Valentin GOURBILLON pour les divers petits services rendus bénévolement pour la commune tout au long de l'année
- Aux bénévoles de l'Association Vivre Ensemble pour les décorations de Noël



Les actualités de Pussigny

Initiation informatique



Comme vous le savez, depuis octobre 2021, Laura notre secrétaire de mairie aide les habitants qui le souhaitent à se familiariser aux outils informatiques.

En plus de cette aide, Laura s'est déplacée à plusieurs reprises chez les Pussinois et Pussinoises demandeurs. Cela permet de répondre plus facilement à vos besoins plutôt qu'une présence en mairie (paramétrage de l'imprimante par exemple).

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour toute demande d'aide.

Tarifs salle des fêtes

	Personnes domiciliées sur la commune	Personnes hors communes
Week-end	110 euros	160 euros
½ journée en semaine	75 euros	
Vin d'honneur	75 euros	

Caution de 500 euros.

La réservation définitive n'aura lieu qu'à réception du règlement de la location, accompagnée de la convention signée ainsi qu'une attestation de responsabilité civiles.

Toute réservation non-honorée le jour de la location prévue, fera objet d'encaissement du règlement (sauf motif valable).

Tarifs concession funéraire

Les élus ont déterminé lors de la réunion de conseil municipal du 29 octobre dernier, les tarifs de concession funéraire :

- ❖ Concession au sol (2 m²) :
 - 30 ans : 150,00 €
 - 15 ans : 100,00 €
- ❖ Columbarium :
 - 30 ans : 800,00 €
 - 15 ans : 480,00 €
- ❖ Caverne :
 - 30 ans : 100,00 €
 - 15 ans : 50,00 €

Pour toute dispersion au Jardin du Souvenir, les prénom, nom, année de naissance et de décès du défunt seront inscrits au Registre de dispersion, se situant au panneau d'affichage du cimetière.

Si la famille le souhaite, elle pourra faire inscrire à sa charge les prénom, nom, année de naissance et année de décès du défunt sur la Stèle prévue à cet effet, en respectant la typographie actuellement mise en place.

Saison Culturelle de la CCTVV

EVENEMENT	DATE ET LIEU
Super Ego Par Ego le cachalot	Mardi 21 janvier à 10h00 & 14h15 - Panzoult, le Cube
Quoi Coaaa ! Compagnie Pipa Sol	Mardi 4 février à 11h00 - Richelieu, salle des fêtes Jeudi 6 février à 11h00 - Panzoult, le Cube
Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie Par le Pr Jérôme ROUGER – La Martingale	Vendredi 21 février à 20h30 - Panzoult, le Cube Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans
La Valse à Mille signes Collectif Rêve brut	Jeudi 27 février à 10h00 & 14h15 - Panzoult, le Cube
EHO Compagnie Hic Sunt Leones	Lundi 10 mars – mardi 11 mars – jeudi 13 mars à 10h00 & 14h00 - Rilly-sur-Vienne, Sainte-Maure-de-Touraine, Champigny-sur-Veude, Richelieu
Animalium ! La Malle-théâtre	Lundi 24 mars à 14h15 et mardi 25 mars à 9h30 & 11h00 & 14h15 - Panzoult, le Cube
Pardon ! Oups Dance Compagny	Dimanche 30 mars à 16h00 - Panzoult, le Cube Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans
Boîte de Pandore Duo Argos	Vendredi 25 avril à 20h30 - Faye-la-Vineuse, la Collégiale
Livrarbre & découverte de l'abeille Canton Conté	Mai et Juin – demi-journée Champigny-sur-Veude
Gosses en Guerre Le Chêne Vert	Jeudi 15 mai à 13h30 et Vendredi 16 mai à 13h30 Maillé, salle des fêtes
Graine d'histoires Compagnie la Balle Rouge	Lundi 12 & mardi 13 mai à 13h00 Jeudi 15 et vendredi 16 mai à 11h30 & 13h00 - Lémeré, Château du Riveau
Gosses en Guerre Théâtre le Chêne Vert	Samedi 17 mai à 11h00 - Maillé, salle des fêtes Entrée gratuite
Randolyric Par Vincent KARCHE, ténor, auteur, forestier	Dimanche 25 mai à 16h00 - Saint-Epain, départ cœur du village Tarif : 6 € / 11 € à partir de 12 ans
Année du Castor Chœur ElaNaveVa Par Isabelle FAES, direction musicale	Samedi 24 mai à 20h30 Panzoult, le Cube Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans
Saxe l'air Quartet Par Morgan THEZE, sax soprano / Laurent CHAUVET, sax alto / Romain MERCIER, sax ténor / Freddy POHARDY-RITEAU, sax baryton	Dimanche 8 juin, au fil de l'évènement Pussigny, cœur du village Entrée gratuite
Départ en gare de Richelieu Billet pour un voyage particulier	Du 15 juin au 21 septembre - Richelieu, la Gare Entrée gratuite
Grands soirs Tarmac Rodéo	Samedi 5 juillet en soirée - Nouâtre, le Port Entrée gratuite
Zephyr & le Plein de Super Par Sacha GILLARD, clarinettes et Fred FERRAND, accordéon	Mercredi 9 juillet à 21h00 - Pouzay, Bord de Vienne Jeudi 10 juillet à 21h00 - Braye-sous-Faye, Jardin salle des fêtes Vendredi 11 juillet à 21h00 - Panzoult, Cave de la Sibylle Entrée gratuite
Le Jeu de l'amour et du hasard de marivaux Compagnie Gai Saber	Samedi 2 août à 19h00 Jaulnay, jardin Cœur de village Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans
Petite histoire au hasard Compagnie Trat	Jeudi 7 août à 19h30 - Trogues, place de l'église Vendredi 8 août à 19h30 - L'Île-Bouchard, Plage bords de Vienne Entrée gratuite
L'agenda 00203 contre Monsieur K Compagnie Jamais 203	Samedi 13 septembre à 20h30 - Panzoult, le Cube Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans
Trois petit pas Par Julie BONNIE	Lundi 6 octobre à 11h00 & 14h00 Panzoult, le Cube
Le vertige de l'envers L'envolée cique	Mercredi 15 octobre à 11h00 - Panzoult, le Cube Entrée : gratuit pour les moins de 13 ans / 5 € plus de 13 ans
Bollywood au rang Mahal Compagnie Ouvem'Azulis	Dimanche 16 novembre à 16h00 - Panzoult, le Cube Entrée 6 € / 11 € à partir de 12 ans

Pour toute information et réservation, consulter le site :

<https://www.cc-tvv.fr/wp-content/uploads/2024/12/PROG-SAISON-CULTURELLE-CCTVV-2025-WEB.pdf>

Préservons la nature

Nous remercions Madame Catherine THOUVENIN, habitante de Pussigny, pour cet article.



« Cette année, 3 essaims sont arrivés dans notre jardin, dont un dans notre tilleul très haut, dans un nichoir prévu pour une chouette.

Notre apiculteur nous a conseillé de le laisser. Il assurera une bonne pollinisation des fleurs, plantes et arbres au jardin.

Les deux autres, bien en vue dont un très bas, composant une belle grappe, ont été récupérés par l'apiculteur.

Avec beaucoup de douceur, il a préparé sa ruche et a fait tomber presque en totalité l'essaim dans celle-ci.

Les abeilles restantes à l'extérieur, s'empressent de rentrer à l'intérieur rejoindre la reine.

Un très bon moment où nous avons pu admirer cet insecte indispensable à nos vies, notre alimentation et à la bonne santé de notre jardin ».



Informations diverses

Vos commerçants itinérants



Poissonnerie RIDOUARD
La Cigogne 37800
Noyant-de Touraine
Tél: 02 47 65 87 26

Monsieur RIDOUARD vous accueille tous les vendredis de 9h à 9h30 sur la Place Communale.

C'est l'occasion de profiter de nombreux produits de la mer (poissons, coquillages...). Vous trouverez aussi légumes, fromages et fruits de saison pour accompagner vos repas.



Epicerie ambulante « A côté » de Marigny-Marmande, les jeudis à la demande au 02 47 58 33 72.



Boucherie de Vellèches, les mercredis à la demande : 05 49 86 41 71



Boulangerie de Port de Piles : mardi, jeudi, samedi et dimanche
05 49 85 63 03

Informations diverses

Relais Emploi



Le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi, et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une "Passerelle pour trois missions" :

- **Insertion par l'Activité économique** : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire
- **Service Emploi de Proximité** : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement
- **France Services** : accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives et numériques du quotidien en lien avec les différents organismes (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, Impôts, justice, Pôle Emploi, ANTS...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un **Espace Public Numérique** gratuit de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9h et 12h.

Retrouvez toutes les informations et ses actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte Maure de Touraine et sur son site Internet www.relaisemploismt.fr.

Horaires :

Du lundi au vendredi
9h - 12h sans rendez-vous
14h - 17h sur rendez-vous

Contact :


Tel : 02 47 65 67 50
Mail : accueil@relaisemploismt.fr
Bureaux : Les Passerelles 77 Avenue du Général De Gaulle
37800 Sainte Maure de Touraine

Les numéros utiles


Pompiers	18 ou 112	Déchetterie Ports-Sur-Vienne	02 47 65 01 06
Samu	15	Ambulances :	
Gendarmerie	17	Sainte-Maure	02 47 65 12 24
Richelieu	02 47 93 63 20	Pouzay	02 47 65 87 24
Sainte Maure	02 47 72 35 60		
L'Île-Bouchard	02 47 97 22 80		
Enedis dépannage	09 72 67 50 37	ADMR Saint-Epain	06 74 96 13 99
Eau – Syndicat de la Crosse	02 47 59 74 98	ASSAD-HAD	02 47 65 61 89
Agence postale des Ormes	05 49 85 60 96	Relais Emploi Ste-Maure	02 47 65 67 50
Médecins :		Infirmières et infirmiers :	
Maison Médicale Sainte-Maure	02 47 45 63 73	Nouâtre :	02 47 65 22 50
Dr STAN à la Celle-Saint-Avant	02 49 49 08 74	Dangé-Saint-Romain	05 49 86 33 71
Dr SERBAN à Nouâtre	02 47 56 03 58	La Celle-Saint-Avant	02 47 58 12 43
Pharmacies :			
La Celle-Saint-Avant	02 47 65 03 98		
Nouâtre	02 47 65 20 28		

Un défibrillateur est à votre disposition 24h/24h sur la Place Communale, en cas de nécessité.

Informations diverses



SOLID ART
Service à la personne



Crédit d'impôt 50%

SI SERVICES à LA PERSONNE

Ménage Couses Et bien plus encore

Jennifer Populu
07-64-93-95-98
contact.solidart37@gmail.com



Le Centre Hospitalier de Sainte Maure de Touraine vous propose :

VOTRE REPAS LIVRÉ À DOMICILE

PLAISIR ET EQUILIBRE
Des repas alliant équilibre et plaisir, livrés chez vous. Visés par une diététicienne, et fabriqués par notre service restauration. Nous proposons les régimes sans sucre et sans sel.



FACILITE ET ADAPTABILITE
Livraison 3 fois par semaine pour des repas 7j/7 ou selon votre besoin : vous choisissez le nombre de repas et la durée.

UN SERVICE DE PROXIMITE
Nous intervenons sur Sainte Maure et les communes alentours auprès des personnes de plus de 60 ans ou en sortie d'hospitalisation, ou autre raison médico-sociale.



TARIFS
Le tarif du repas est fixé à 10,00€ dont 7,15€ pour le repas et 2,85€ pour les frais de transport. La livraison ouvre droit à un crédit d'impôt de 1.42€ par repas. Des aides peuvent vous être accordées.



Tél : 02 47 72 32 07
www.ch-saintemaure.fr,
Rubrique "Repas à domicile"



La téléassistance est la solution facile et sécurisante pour la personne âgée qui souhaite continuer de pratiquer ses activités habituelles chez elle.

Présence Verte, leader de la téléassistance, propose des offres spécifiques et adaptées aux besoins d'une personne confrontée à la perte d'autonomie, avec un crédit d'impôts de 50 %. Sous la forme d'un bracelet ou d'un médaillon, simple d'utilisation, la téléassistance permet de sécuriser une personne âgée isolée, tout en rassurant son entourage. Son fonctionnement est adapté à nos aînés. Il suffit, en cas de besoin, d'appuyer sur le déclencheur pour alerter directement une centrale d'écoute (24h/24 et 7 jours sur 7) qui se chargera de prévenir les secours nécessaires (membres de l'entourage ou secours publics).

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Présence Verte de Tours au 02 47 31 61 96.

Etat-Civil

Naissance

Milo HERSANT, né le 20 avril 2024



Décès

Michelle TESSIER, épouse BARANGER, le 8 juin 2024 à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

Bienvenue aux nouveaux habitants



Julie ROBIN et Nathan MEREAU, la Gapillière

Anne CORMILLOT et Fabrino PLAMA, Rue de la mairie

